



agence intergouvernementale
de la **francophonie**

Présentation de la programmation 2006-2009

De l'IEPF



Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
IEPF

Rappel : Le Cadre Stratégique Décennal

- Le Xe Sommet a adopté le premier cadre stratégique francophone à traduire par les opérateurs... en
- **Programmations** inscrites dans des cycles de **quatre ans**

Programmation quadriennale 2006-2009

- Cinq principes directeurs
 - La subsidiarité
 - La pertinence
 - Le partenariat
 - L'intégration
 - La mesurabilité

D'une programmation par Direction... à une programmation sur objectifs

- Concertation et transversalité
 - réponses communes et concertées aux objectifs,
 - cohérence interne et externe
- Recherche d'une efficacité accrue
- Bénéficiaires cibles identifiés clairement
- Types d'interventions définis
- Résultats mesurables

Une programmation plus encadrée

- Un document de référence unique : le CSD
- Quatre missions :
 - A. Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique
 - B. Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
 - C. Appuyer l'éducation, la formation
 - D. Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité

La Mission D : 2 objectifs stratégiques

- OS 1 : Contribuer par la coopération aux efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable
- OS 2 : Contribuer à l'intégration des PVD/PMA francophones à l'économie mondiale

Rappel : Déclaration du Xe Sommet

- Faire de Ouagadougou une étape décisive pour la mise en œuvre du plan d'action de Jobourg
- Élaboration et mise en œuvre de SNDD
- Consolidation du concept de développement durable dans ses composantes : économique, sociale, environnementale et... culturelle

Le développement durable... c'est aussi

- L'intégration et la mise en cohérence des politiques sectorielles... en SNDD centrées sur :
- La lutte contre la pauvreté comme objectif ultime et condition essentielle
- L'inflexion des modes de production et de consommation non viables par une gestion durable des ressources naturelles
- La participation de tous les acteurs concernés

Mission D

Objectif stratégique D1	Les programmations et les actions devront tendre à
<p>Contribuer par la coopération aux efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none">■ Inciter à l'adoption de stratégies nationales de développement durable, favoriser leur rapprochement au niveau régional et valoriser les démarches exemplaires
	<ul style="list-style-type: none">■ Faciliter l'accès des pays membres aux financements internationaux par la veille, l'échange d'information et l'acquisition des moyens de planification et de gestion intégrés à une stratégie nationale de développement durable
	<ul style="list-style-type: none">■ Développer l'apprentissage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication et aux moyens modernes de gestion
	<ul style="list-style-type: none">■ Appuyer le développement des métiers de la culture en encourageant les productions culturelles par un soutien à la capacité technique et par des partenariats avec les entreprises
	<ul style="list-style-type: none">■ Favoriser le développement d'institutions de microfinance qui, comme les technologies de l'information et de la communication, peuvent avoir des effets multiplicateurs permettant, notamment aux femmes et aux jeunes, de trouver plus facilement un emploi
	<ul style="list-style-type: none">■ Contribuer par l'expertise, par le développement des capacités et la concertation, à la formulation de politiques nationales de gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles, l'eau et l'énergie notamment.■ Renforcer la capacité des États à établir, notamment par la définition et la mise en place de cadre réglementaires, une gouvernance favorable à la création d'activités économiques et incitative au développement du secteur privé et de l'investissement

Objectif stratégique 1

cinq propositions de programmes

- **D1.1 améliorer les conditions d'élaboration et de mise en œuvre des SNDD**
- **D1.2 améliorer l'accès aux financements pour le développement**
- D1.3 accroître la contribution des secteurs culturels à l'économie nationale
- D1.4 accroître les capacités des communautés de base à participer aux processus de DD
- **D1.5 améliorer les pratiques de gestion durable des ressources naturelles**

Programme D1.1

Améliorer les conditions d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable

Objectif : Augmenter le nombre de pays dotés de SNDD et de cadres de coordination et d'implication des acteurs

Approche :

- Appui méthodologique direct à quelques pays
- Revue par les pairs
- Renforcement des capacités CNDD et organes de normalisation (information, formation, échange d'expériences et concertations)

Programme D1.1

Améliorer les conditions d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable

Effets escomptés :

- Un plus grand nombre de pays adoptent des SNDD
- Partenariats entre CNDD renforcés
- Organes de normalisation impliqués dans l'adoption de normes mondiales de DD et appropriation au niveau national

Programme D1.1

Améliorer les conditions d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable

Projets :

- Développer la dynamique d'élaboration et de mise en œuvre des SNDD
- Améliorer l'information pour le développement durable

Programme D1.2

Améliorer l'accès des PVD francophones aux financements pour le développement

Objectif : Améliorer l'accès aux financements (maîtrise nouveau cadre APD, gestion dynamique de la dette, accès aux fonds et mécanismes reliés à l'environnement mondial)

Approche :

- rendre accessible l'information sur les mécanismes, les procédures et les nouvelles règles
- renforcer les capacités et partager les expériences
- jouer un rôle d'intermédiation et de facilitation

Programme D1.2

Améliorer l'accès des PVD francophones
aux financements pour le développement

Effets escomptés :

- Ressources de l'APD accrues
- Accès au FEM amélioré
- *Initiative francophone* autour du MDP mise en œuvre
- Compétitivité des institutions de microfinance améliorée

Programme D1.2

Améliorer l'accès des PVD francophones
aux financements pour le développement

Projets :

- Accès aux marchés de l'APD (DCE)
- **Développer les capacités pour l'accès aux fonds et mécanismes dédiés à l'environnement mondial (IEPF)**
- Appuyer à la gestion de la dette dans les PPTTE (DCE)
- Renforcer les capacités des institutions de la microfinance (DCE)
- Renforcer les capacités nationales en évaluation (DPE)

Programme D1.5

Développer les pratiques de gestion durable des ressources naturelles et de l'énergie

Objectifs :

- améliorer, dans des pays membres en développement, la connaissance et les capacités de gestion de leur biodiversité, de leurs ressources forestières, de leurs ressources énergétiques et de leurs ressources en eau
- améliorer la connaissance des degrés de vulnérabilité face à la désertification et aux changements climatiques et des mesures d'adaptation

Programme D1.5

Développer les pratiques de gestion durable
des ressources naturelles et de l'énergie

Approche :

- élargir la maîtrise des outils d'analyse et d'aide à la décision
- mieux maîtriser leurs applications à la connaissance et la valorisation de la biodiversité, des ressources forestières, des ressources énergétiques et des ressources en eau
- mieux maîtriser leurs applications à l'analyse des vulnérabilités et aux programmes d'adaptation

Programme D1.5

Développer les pratiques de gestion durable
des ressources naturelles et de l'énergie

Effets escomptés :

- Les pays appliquent davantage les dispositions des Conventions (biodiversité, climat, désertification)
- Meilleure connaissance et gestion améliorée de la biodiversité, des ressources forestières, énergétiques et en eau

Programme D1.5

Développer les pratiques de gestion durable
des ressources naturelles et de l'énergie

Projets :

- Accroître la maîtrise des outils de gestion et d'évaluation de l'environnement pour le développement MOGED
- Accroître les capacités pour l'utilisation durable de l'énergie
- Développer les capacités pour l'élaboration de politiques énergétiques

Mission D

Objectif stratégique D2	Les programmations et les actions devront tendre à
Contribuer à l'intégration des PVD/PMA francophones à l'économie mondiale	<ul style="list-style-type: none">■ Améliorer la capacité des États à faire valoir leur intérêts dans les négociations internationales et à défendre leur projets auprès des institutions financières internationales et des coopérations bilatérales et multilatérales
	<ul style="list-style-type: none">■ Susciter des concertations permettant l'échange d'information et, le cas échéant, le développement de positions communes lors des grands forums internationaux
	<ul style="list-style-type: none">■ Contribuer à l'amélioration de la gouvernance, condition indispensable à l'accès aux ressources internationales publiques et aux investissements

Objectif stratégique 2

quatre propositions de programmes

- **D2.1 améliorer la participation des pays francophones en développement aux processus de régulation multilatérale (INTIF, IEPF)**
- D2.2 renforcer les capacités des PVD/PMA francophones en matière de commerce, d'investissement et d'intégration économique régionale (DCE)
- D2.3 améliorer la gouvernance économique pour développer le secteur privé et l'investissement (DCE, DCJJ, DCM, DCP)
- D2.4 la solidarité numérique, condition nécessaire à l'intégration dans l'économie mondiale (INTIF)

Programme D2.1

Améliorer la participation des pays francophones en développement aux processus de régulation multilatérale

Objectif : Améliorer la participation des pays francophones en développement aux négociations internationales sur l'environnement, le développement durable et la société de l'information

Programme D2.1

Améliorer la participation des pays francophones en développement aux processus de régulation multilatérale

Approche :

- Appui à la participation des pays aux négociations :
 - Fonctions de service, de diagnostic, de mobilisation et de médiation
 - Fonction politique de recherche de convergence
 - Fonction contributive sur le contenu des négociations
- Information :
 - Enjeux et problématique des négociations
 - Pratiques efficaces
- Concertation de toutes les parties concernées par les négociations (gouvernement, société civile, secteur privé...)

Merci de votre aimable attention

h.benessahraoui@iepf.org

www.iepf.org